



Dialogue Chine-Europe

« Face au changement climatique, repenser le modèle de développement global et construire une éthique citoyenne »

Conférence organisée par le Forum Chine-Europe

Paris – 2, 3, 4 et 5 décembre 2014 – 4 jours – plus de 300 participants de Chine et d'Europe

« Texte Commun » 4e version – Février 2015

1. *Nous, membres et représentants des principaux groupes sociaux en Chine et en Europe, avons décidé de nous unir pour contribuer au succès de la Conférence des Nations Unies sur le Changement climatique (COP21) à Paris en 2015. Nous appelons à un nouveau départ au dialogue Chine-Europe pour entrer dans une nouvelle ère de lutte contre le dérèglement climatique.*
2. *Face à l'urgence du dérèglement, nous appelons les gouvernements et la communauté internationale à sceller un accord global ambitieux et légalement contraignant, à même de limiter la hausse des températures du globe en-dessous de 2°C, par rapport à l'ère préindustrielle. Les recommandations pressantes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne peuvent plus être ignorées.*
3. *Pour mieux agir face aux dérèglements climatiques, il faut s'attaquer à la racine du mal : notre modèle global de développement. Il est nécessaire de repenser ce modèle, de le transformer, afin de déclencher, à l'échelle planétaire, une transition solidaire vers des sociétés durables.*
4. *Nous appelons les Chinois et les Européens à mieux connaître et assumer leurs différences historiques de développement, mais aussi à s'en libérer. Nous devons faire la lumière sur ce qui nous sépare en termes de concepts de développement et de contraintes socio-économiques. C'est la seule façon de sortir de l'actuelle impasse sur la responsabilité des dérèglements climatiques.*
5. *Nous souhaitons agir en partenaires coresponsables, pour co-construire au-delà des débats et des différences. Nos deux continents doivent saisir l'occasion de la COP21 pour proposer au monde une nouvelle voie de transition collective, susceptible d'emporter l'adhésion du plus grand nombre de pays. Personne ne peut s'ériger en donneur de leçons : c'est ensemble que nous devons concevoir l'avenir.*

Partie I - Positions et plan d'action des acteurs sociaux chinois et européens contre les dérèglements du climat

1.1 Le dialogue entre la société civile et les médias, et les négociations intergouvernementales

Face à une gouvernance mondiale toujours centrée sur les acteurs étatiques, un nouveau mode de gouvernance semble nécessaire pour relever, à l'échelle planétaire, les défis environnementaux. Cette nouvelle gouvernance nécessite de prendre en compte le dialogue entre la société civile et les médias dans les négociations internationales.

Les gouvernements, les ONG, les entreprises, les collectivités et les médias doivent développer plus encore leurs interactions, notamment en utilisant tous les outils de dialogue participatif et d'intégration de l'ensemble des parties prenantes. Au sein de la gouvernance environnementale mondiale, la Chine, en tant que grand pays émergent, doit s'efforcer de promouvoir la société civile, afin que sa voix soit entendue tant dans le pays qu'au sein de la communauté internationale. L'Europe doit mesurer la nécessité d'un futur construit dans une logique de développement durable, en particulier dans la négociation d'accords commerciaux et stratégiques internationaux.

1.2. Les initiatives communes des sociétés civiles chinoises et européennes

→ Pour la COP21 à Paris en 2015 :

- Nous appelons à un nouvel accord global légalement contraignant et prenant en compte le financement, le transfert de technologie et la transparence dans les programmes d'action sur le climat. Par ailleurs, nous souhaitons l'instauration d'une taxe carbone mondiale, ainsi que la création d'une organisation mondiale indépendante, composée notamment d'experts scientifiques reconnus, chargée de la lutte contre les dérèglements climatiques.
- Nous demandons que les pays développés relèvent et respectent leurs engagements en matière de réduction de gaz à effet de serre par rapport à leurs promesses lors de la deuxième période du protocole de Kyoto. Nous les appelons aussi à proposer et respecter des objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables.
- Nous demandons également aux pays émergents et aux pays en développement de s'investir plus activement dans la lutte contre le changement climatique, et de clarifier leurs propres engagements en matière de réduction de GES.
- Nous espérons atteindre à long terme une économie fondée à 100% sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et régie par le principe de sobriété (en énergie et en matière).
- Nous demandons à ce que les villes et les autorités locales (villes et gouvernements régionaux) soient reconnues pour leur rôle joué dans la transition vers un modèle de vie et une société durables, et que leurs compétences et sphères d'influence soient développées, et mises en réseau. Les réseaux de villes sont essentiels pour renforcer le dialogue international et répondre aux défis communs.

- Nous encourageons l'élaboration, à l'échelle internationale, d'un droit et d'une justice du climat et de l'environnement, ainsi que les initiatives pilotes développées régionalement (ou spécifiquement sur les océans), afin de protéger les citoyens du monde victimes des atteintes à l'environnement et au climat, et d'affirmer plus clairement les responsabilités incombant à chacun des acteurs.

→ Les citoyens s'engagent :

- Nous appelons les citoyens chinois et européens à se mobiliser à la fois pour réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone individuelle dans leur vie professionnelle et domestique, et pour veiller activement aux mesures prises par les gouvernements afin de fonder une société sobre, décarbonée et durable.
- Nous appelons à l'élaboration d'une Déclaration de la responsabilité des citoyens du monde comme base du droit international. Ce nouveau principe doit permettre de sanctionner les personnalités et dirigeants internationaux dont les actions ont des impacts négatifs sur la planète.
- Nous appelons chaque famille à s'engager dans un mode de vie sobre et décarboné, à la hauteur de ses moyens. Nous, les acteurs sociaux en Chine et en Europe, devons renforcer nos activités de sensibilisation dans ce domaine afin que chacun adopte des modes de vie écologiques.
- Nous appelons les jeunes en Chine et en Europe à se mobiliser pour devenir des acteurs dynamiques de la gouvernance mondiale. Dans le même temps, nous appelons la Chine et les pays européens d'associer la jeunesse à l'élaboration des politiques sur le changement climatique.

→ Les entreprises s'engagent :

- Nous, les entreprises chinoises et européennes, demandons que les gouvernements améliorent la gouvernance environnementale et installent un mécanisme de coordination auquel ils participent avec les entreprises, les collectivités, les ONG et tous les acteurs de la société.
- Nous demandons que les gouvernements mettent en place des encadrements juridiques et financiers afin d'encourager les entreprises à se mobiliser pour une société sobre, durable et décarbonée. Le partenariat public-privé doit être renforcé dans les projets d'éco-quartiers et de villes durables.
- Nous appelons à renforcer les collaborations des entrepreneurs chinois et européens dans les projets de lutte contre le changement climatique. Nous nous engageons à investir davantage dans la réduction des consommations, les technologies et innovations bas-carbone, créatrices d'emplois et de solutions durables.
- Nous nous engageons à adopter pour notre entreprise une stratégie de développement à long terme axée sur la réduction des consommations d'énergie et de l'empreinte carbone.
- Nous nous engageons à contribuer activement aux objectifs nationaux et internationaux de réduction de GES, au travers de notre activité, en particulier par la sobriété et l'accroissement significatif de l'efficacité énergétique.
- Nous nous engageons à établir un objectif chiffré et contraignant de réduction de GES, qui s'inscrive dans une trajectoire permettant de limiter le réchauffement climatique à 2 degrés à l'horizon 2100.

- Nous nous engageons à prendre une part active dans tous les programmes qui concernent l'atténuation et l'adaptation du changement climatique ainsi que dans l'exécution des politiques de RSE. Nous acceptons de prendre nos responsabilités vis-à-vis de la société civile pour un développement économique durable reposant sur la protection de l'environnement et le progrès social.

→ Les ONG s'engagent :

- Nous devons renforcer le dialogue entre l'Europe, la Chine et les autres pays émergents, afin de prendre conscience de nos synergies potentielles, et de proposer et ajuster ensemble les réponses au changement climatique.
- Nous appelons à nous inspirer les uns des autres en matière de planification urbaine, pour réaliser une transition vers des villes durables.
- Nous devons créer des plateformes de dialogue autour des énergies renouvelables, pour fixer des objectifs communs permettant l'essor de l'économie circulaire.
- Nous, les ONG chinoises et européennes, appelons à renforcer la coopération sino-européenne dans les domaines du financement, du transfert de technologies et du renforcement des capacités d'agir pour atténuer et s'adapter au changement climatique.
- Nous devons nous mobiliser pour concevoir des campagnes de sensibilisation de la société aux savoirs et aux modes de vie écologiques.

1.3. Feuille de route pour des actions communes aux sociétés civiles chinoises et européennes

Première étape : les ONG aident à établir des plateformes de dialogue entre la Chine et l'Europe et à trouver des terrains de collaboration. Elles jouent un rôle de passerelle entre les deux sociétés pour éclaircir les divergences des deux Continents sur leurs stratégies climatiques.

- Nous participons à la Conférence de Lima sur le changement climatique et souhaitons qu'elle constitue un progrès politique significatif vers la signature d'un accord global et ambitieux lors de la COP21 à Paris en 2015.
- Nous demandons à ce que l'urgence climatique s'inscrive dans les Objectifs pour le Développement Durable du programme de développement pour l'après-2015.
- Nous participons à la Conférence de Paris 2015 pour faire adopter un nouvel accord légalement contraignant pour la période après-2020.

Deuxième étape : Les gouvernements, en coordination avec la société civile (les ONG, les collectivités et les entrepreneurs européens et chinois), trouvent ensemble des solutions aux dérèglements climatiques et entament des projets de coopération. La question des échanges internationaux et de leur effet sur le dérèglement du climat et la crise écologique en général, devra être posée et des solutions de régulations devront être proposées, afin d'instaurer la règle du mieux-disant environnemental, et de combattre le dumping socio-environnemental. Aux yeux des Chinois, en plus de la coopération sino-française sur le nucléaire, il paraît

nécessaire que la Chine et l'Europe travaillent ensemble pour construire un marché carbone international, et de généraliser la production d'énergies propres et renouvelables.

Troisième étape : Inviter les autres pays à intégrer une plateforme internationale de dialogue impulsée par la coopération entre l'Europe et la Chine pour une lutte commune contre le changement climatique.

Partie II – Responsabilités et réponses globales au changement climatique

2.1. Les stratégies de réponses mondiales et les défis des négociations intergouvernementales actuelles

Les négociations pour lutter contre le changement climatique sont tombées dans une impasse après le sommet de Copenhague en 2009, qui n'a pas même abouti à un consensus politique de base entre les pays participants. Cet échec ne peut s'expliquer uniquement par la dominance des grands pays traditionnels ou le conflit des pays nord-sud.

L'opposition d'intérêts multiples a fragmenté les différents groupes de négociateurs, entraînant l'échec de la conférence de Copenhague. Aujourd'hui, face à la complexité des négociations internationales, un accord intergouvernemental n'est pas suffisant pour répondre au défi climatique global. Les acteurs et participants non gouvernementaux doivent donc également s'engager à mener des actions quotidiennes au niveau local afin de permettre une lutte mondiale efficace.

2.2. La Chine et l'Europe dans les négociations climatiques : différences et convergences

En 1992, les participants à la « Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques » se sont accordés sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée, ainsi que sur la mise en œuvre d'un développement durable. En 1997, le Protocole de Kyoto a imposé des objectifs de réduction d'émission aux pays développés sans inclure les pays en développement. Ces vingt dernières années la Chine s'est engagée à respecter les principes initiés lors de ces deux étapes des négociations climatiques.

L'écart évident dans le développement technologique, économique et social entre l'Europe et la Chine a eu une influence sur leurs positions dans les négociations internationales sur le climat. L'Europe a toujours joué un rôle de *leader* dans la lutte contre le changement climatique. Toutefois, les deux Continents ont les mêmes objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre et de lutte contre le réchauffement climatique. Les Chinois, comme les Européens, partagent la vision d'une action concertée sur le climat au sein de la communauté internationale. En 2015, la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Paris est une opportunité essentielle pour établir un consensus mondial et adopter un accord légalement contraignant.

2.3. Différences historiques et responsabilités communes aux sociétés chinoises et européennes

En accomplissant la première révolution industrielle, l'Europe a atteint un niveau de développement très avancé. Mais ce développement est devenu destructeur pour l'environnement, dès lors qu'il s'est étendu et massifié dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. La Chine, elle, a connu un développement fulgurant mais qui date seulement des 35 dernières années. Aux yeux d'un grand nombre de Chinois, la responsabilité du réchauffement climatique revient donc historiquement aux pays développés. Ces derniers ont reconnu cette responsabilité historique dès 1992. Pour nuancer, les Européens rappellent que les questions environnementales et les connaissances associées n'ont émergé que dans les années 1970, et qu'il a fallu vingt

ans pour qu'elles fassent cause commune. Dès lors, certains pays, et en particulier les pays de l'Union Européenne, ont pris les devants dans la réduction des émissions de gaz à effets de serre au sein du Protocole de Kyoto.

En Chine, alors que le développement arrive à un stade où les émissions de carbone augmentent de façon exponentielle, c'est le moment opportun pour effectuer un saut technologique. Cela passe par des innovations organisationnelles et des changements de comportement, en sorte de créer une économie bas carbone compétitive. Pour ce faire, les Chinois demandent un soutien financier et technologique renforcé de la part de l'Europe et les pays développés.

Face au changement climatique, les gouvernements se renvoient les responsabilités de l'adaptation et de l'atténuation comme une « patate chaude ». Or, parmi les acteurs sociaux en Europe, beaucoup pensent que tous les pays devraient désormais considérer la stabilité du climat et des ressources naturelles en général, comme un bien commun. Cette « communauté de biens » doit primer sur les règles de concurrence qui aujourd'hui dominent le droit en économie. Ainsi la responsabilité pour chaque Etat d'agir doit-elle être proportionnelle à son avoir, à son pouvoir ou à son savoir. Dans cette optique, les objectifs de développement durable permettront d'identifier les actions à mener au niveau global pour la bonne gestion de ce bien commun et le respect solidaire d'objectifs équitablement fixés et respectés.

Partie III – Face au changement climatique, repenser le modèle de développement global : 12 thèmes de dialogue et de stratégies de réponses sino-européennes

Pour relever ensemble le défi climatique, il nous faut revisiter les grands thèmes du développement durable. Nous en avons ciblé douze pour élaborer, à travers autant d'ateliers de travail, des stratégies de réponses communes aux Chinois et aux Européens. Ces ateliers – qui permettront d'amender et d'enrichir ce Texte Commun – sont le corps de la Conférence organisée par le Forum Chine-Europe, du 2 au 5 décembre 2014, à Paris, Genève, Bruxelles, Lyon et d'autres villes françaises. Plus de 300 participants issus des principaux groupes sociaux des deux Continents apportent leurs problématiques et leurs solutions durables. Pour mieux se comprendre, et avancer ensemble.

3.1. La transition vers des villes durables :

Dans le monde développé comme dans les pays en développement, il y a une nécessité urgente de faire entrer les villes dans une transition vers un modèle plus durable. L'Europe, et en particulier l'Europe du Nord, a pris de l'avance sur ce terrain et accumulé une grande expérience des éco-cités et éco-quartiers. La Chine, elle, a débuté des programmes-pilotes, mais pour assurer leur réussite, il est nécessaire de renforcer les plateformes d'échange de solutions durables.

Recommandations aux décideurs politiques et aux urbanistes/architectes :

- **La qualité de vie des citoyens urbains est le résultat des performances de tous les secteurs d'activités ;**
- **Assurer une planification de long terme et une continuité au-delà des échéances propres aux juridictions et aux mandats politique;**
- **Intégrer au processus de planification urbaine des conceptions adaptées au changement climatique ;**
- **Encourager l'économie circulaire** basée sur les énergies renouvelables et la construction d'un environnement vert ;
- **Les acteurs locaux et les conditions locales** doivent être aux commandes des stratégies urbaines ;
- **Renforcer et protéger le patrimoine culturel et l'héritage commun pour la nouvelle génération ;**

- **La cohésion sociale** est la clé de la résilience et repose sur des centres urbains tournés sur les populations.

Recommandations aux entreprises

- **Mettre l'emploi au cœur de notre dialogue**, car l'avenir des villes passe par les embauches ;
- **Développer les Partenariats Public-Privé** en Europe et en Chine ;
- **Considérer les normes et les économies d'échelles** à adopter pour les entreprises ;
- **Réfléchir à la stratégie de *mapping*** ;
- **Encourager davantage de participation du secteur privé** ;
- **Tirer parti de la force du marché.**

Recommandation à la société civile :

- **« Glocaliser »**, ou adapter des technologies globales à des capacités locales ;
- **Réfléchir à la manière de créer des espaces multimodaux et des logements multifonctionnels** ;
- **Changer les modes de pensées pour trouver des solutions adaptés** ;
- **Devenir des citoyens responsables** ;
- **Tenir compte de tous les acteurs** en Chine et en Europe, en gardant à l'esprit les différences dans l'approche des uns et des autres.

3.2. Logement durable

Le logement et son rôle dans *la rénovation urbaine* sont au cœur de la transition énergétique. En Europe, et en France en particulier, les organismes sociaux travaillent sur les économies d'énergie en rénovant une partie du patrimoine urbain et en construisant des logements économes en énergie.

- Il faut aller plus loin et **travailler sur des bâtiments qui produisent l'énergie dans les quartiers tout en repensant la mobilité en ville**, afin d'approfondir la transition énergétique pour mieux lutter contre le changement climatique. En Chine, la ville de Chengdu a mis en place un plan très ambitieux qui va dans ce sens. Il faut renforcer le partage d'expérience entre Chinois et Européens.

La question du lien social est essentielle. *Le rôle du vieillissement* dans l'évolution des logements et de la rénovation urbaine est majeur, en Chine comme en Europe.

- L'enjeu commun est de **permettre aux habitants de vivre le plus longtemps possible dans leur quartier et leur logement**. Dans les pays européens, le problème est traité en regroupant les personnes âgées par petits groupes dans des logements dédiés. En Chine, c'est surtout la cellule familiale qui prend en charge ses personnes âgées, ce qui n'est plus le cas en France et en Europe.

3.3. Economie circulaire, technologies vertes et transition énergétique :

L'économie circulaire est un espace de réflexion commun aux Chinois et aux Européens qui permettra de réadapter notre économie aux fondamentaux actuels de l'environnement. Il s'agit d'une approche systémique et transversale, expérimentée en Chine comme en Europe, mêlant à la fois les thématiques énergie/matériaux et déchets/eau/air, et les problématiques culturelles et éducatives, tout autant que l'innovation, le partage des connaissances, des bonnes pratiques et des retours d'expériences.

Recommandations :

- **Créer une plateforme de partage du savoir sur le contrôle de la qualité de l'air** à l'échelon local, avec les mêmes méthodes de collecte des données et d'échange sur les résultats ;
- **Une attention particulière doit être accordée à la gestion des ressources et des déchets** en ce qui concerne la gestion des déchets solides, les eaux usées, les émissions (de toxiques et de particules en suspension) et leur impact sur la santé, l'économie et la biodiversité, la valorisation des déchets dans le processus de gestion des ressources, l'agriculture et l'énergie.
- **Avancer de nouveaux procédés locaux de collecte et de valorisation des déchets plastiques** (ex : les bouteilles d'eau), et imaginer de nouvelles solutions pour s'en débarrasser (bouteilles réutilisables) ;
- **Proposer des solutions innovantes pour les matériaux composites** (ex : améliorer les plastiques aux fibres renforcées qui dominent l'industrie éolienne : de façon à rendre encore plus durable l'énergie durable) ;
- **Sensibiliser le grand public sur l'économie circulaire**, et développer les outils éducatifs sur l'intérêt et l'importance d'une vision transversale incluant l'agriculture, l'industrie, les transports et l'urbanisme ;
- **Former les dirigeants d'entreprise** en s'appuyant sur des chiffres et des données structurées, mettre en valeur les nouvelles perspectives économiques offertes avec une analyse coûts/bénéfices ;
- **Développer les innovations vertes dans toutes les facettes de l'économie circulaire**, selon une approche transversale incluant les aspects culturels ;
- **Promouvoir un tourisme durable**, avec des solutions à basses empreintes carbone ;
- **Promouvoir une réforme du marché de l'énergie**. Changer la régulation et la taxation en promouvant l'innovation technologique durable ; faire payer par les énergies fossiles et renouvelables l'impact de leurs activités en aval ;
- **Elaborer des programmes spécifiques pour les décideurs politiques** en sorte que le souci du changement climatique et de l'environnement infuse chacune de leurs décisions.
- **Renforcer les collaborations entre les territoires et les communautés locales**, impliquant des représentants des gouvernements locaux, des entreprises et de la société civile. L'objectif étant de partager une approche durable commune. Cette collaboration peut être renforcée par des échanges culturels entre les sociétés civiles.
- **Agir localement et partager au niveau mondial les projets concrets mis en œuvre**
- **Concevoir des outils communs de mesure des performances** de chaque projet pilote de biomasse, d'énergie ou de traitement des déchets.
- **Construire des organisations multi-acteurs pour faciliter l'adoption locale de l'économie circulaire**

3.4. Gestion du carbone, commerce du carbone et la transition énergétique :

Meilleure utilisation de l'énergie et progrès technologie sont au cœur de notre capacité à lutter contre les dérèglements climatiques. Chinois et Européens travaillent sur les mêmes technologies bas carbone. Cependant, la mise en œuvre de ces technologies devrait refléter les différences en termes de mix énergétique et de structure économique, en termes de technologie de réduction des émissions industrielles de gaz à effet de serre, et du rôle différent des institutions dans ce contexte.

- L'Europe devrait répondre d'une meilleure façon aux inquiétudes sur les **risques** que **les contraintes carbone** font peser sur la compétitivité des entreprises. La Chine devrait encourager des **institutions plus stables** et plus libéralisées ;
- En Chine, l'industrialisation rapide mène non seulement à des taux très élevés d'émissions de gaz à effet de serre, mais aussi à une forte pollution locale. L'Union européenne doit elle aussi relever le défi des émissions dues à la production d'énergie. Nous partageons le défi commun de la sécurité énergétique, qui requiert une **diversification des sources d'énergie**, et en particulier des énergies renouvelables ;

- Le système d'échange de quotas d'émission existe depuis une décennie en Europe. La Chine a lancé récemment une initiative similaire dans le cadre de sept programmes pilotes. Il conviendra de partager les expériences de tous.
- Il est essentiel d'avoir une vision de long terme pour guider les actions des entreprises et des sociétés. Par ailleurs, il est important d'aider les autorités locales à être mieux informées sur les risques liés au changement climatique.

3.5. Responsabilité sociale des entreprises et lutte contre le changement climatique :

Sur la responsabilité sociale des entreprises, l'approche chinoise se consacre essentiellement aux enjeux environnementaux. L'approche européenne se fonde d'abord sur le concept de développement durable, c'est-à-dire trois piliers : l'environnement, le social et l'économie. S'est ajouté par la suite, le concept de gouvernance, soit une implication de l'ensemble des parties prenantes ; ce qui s'est traduit par la norme ISO 26000 pour mettre en œuvre la Responsabilité sociale des entreprises. Certes fondée sur le volontariat, la RSE doit néanmoins s'accompagner d'une réglementation forte en matière d'impacts environnementaux, assortie de pénalités suffisantes en cas d'infraction.

- Il est nécessaire que les entreprises mettent en place, au sein de leurs activités, un **mécanisme d'évaluation** des émissions de carbone et s'engagent dans des projets de réduction des émissions de GES.
- Pour défendre leurs propres intérêts, les entreprises doivent se mobiliser activement dans **l'élaboration des critères d'émission** de CO2.
- Un **système de sanction/récompense** pourrait les motiver également à appliquer les quotas. Par ailleurs, elles ont un rôle essentiel à jouer dans la gestion des ressources naturelles et le traitement des déchets.
- Il ne faut surtout **pas dé-corréler ni opposer économie, productivité et écologie**. De bonnes pratiques environnementales peuvent renforcer la productivité de l'entreprise et lui apporter un avantage concurrentiel, par exemple en termes d'image. A l'inverse, des impacts négatifs sur l'environnement ne permettent pas de maintenir globalement une activité pérenne.

Cinq objectifs opérationnels se dégagent :

- **La formation et la sensibilisation** sont des préalables indispensables pour les chefs d'entreprise, leurs collaborateurs et l'ensemble des parties prenantes ; le citoyen en particulier a un rôle-clé dans l'engagement des pouvoirs politiques.
- **Multiplier les échanges entre les entreprises sur les bonnes pratiques**. Des organismes qui ne sont pas des entreprises peuvent faciliter cette mutualisation.
- **Disposer d'outils de mesure pour connaître l'impact** des activités des entreprises sur l'environnement ; il s'agit d'en mesurer les données, de les traiter, de les restituer, afin d'améliorer les *process* industriels et agricoles, et ainsi de valoriser l'action RSE des entreprises dans les médias.
- **Coopérer avec tous les acteurs**, tisser des liens entre ONG, entreprises et pouvoirs publics. Créer des « **collèges de parties prenantes** ».
- **Donner aux PME les moyens humains, financiers, technologiques** et autres, de participer à la transition collective vers une économie durable et responsable.

3.6. Consommation et production durables :

Les modes de consommation et de production non durables sont la principale cause de la dégradation environnementale et du changement climatique. Le principe d'une consommation et d'une production durables apporte des solutions basées sur le cycle de vie pour parvenir à une transition d'un mode de consommation et de production insoutenable à un mode durable.

Les économies de l'Europe et de la Chine sont étroitement connectées à travers la chaîne de valeurs de l'économie mondiale. Les solutions pour parvenir à une consommation et une production durables doivent être cherchées ensemble. En raison de la différence de stade de développement de la Chine et de l'Europe, les solutions doivent être adaptées aux conditions particulières des deux continents. La gestion de la chaîne d'approvisionnement verte est un domaine de coopération important pour l'Europe et la Chine.

En Europe, le principe d'une production plus propre et le management environnemental au sein des entreprises a été mis en œuvre dans la plupart des pays. Ainsi, on se concentre sur la réduction des impacts sociaux et environnementaux, conséquences des modes de consommation non-durables, dans les domaines de l'alimentation, du logement et de la mobilité. Cela implique non seulement l'amélioration de la performance environnementale des produits sur le marché, mais aussi la réduction de la consommation excessive et la création de nouveaux styles de vie adaptés aux limites de la planète.

En Chine on considère d'abord que l'humanité ne doit pas se livrer à une consommation excessive et insoutenable par rapport au niveau de développement et de production actuel. La Chine, comme beaucoup de pays en développement, tient avant tout à produire suffisamment de biens pour réduire la pauvreté et répondre aux besoins de la population, reléguant à un second temps d'autres types de considérations. La Chine fait face à un double défi à savoir mettre en œuvre des modes de production plus propres et un management environnemental dans de nombreux secteurs industriels, tout en faisant face aux impacts de plus en plus visibles des consommateurs de la classe urbaine émergente.

Recommandations :

- **Partager les expériences de gestion de la chaîne de production-approvisionnement-consommation.** L'Union européenne a créé le SMEA ou système de management environnemental et d'audit ;
- **Privilégier les accords volontaires et les solutions de financements verts pour les PME ;**
- **Harmoniser les outils d'évaluation.** Les entreprises françaises disposent d'outils comme L'évaluation du cycle de vie (LCA – *life cycle assessment*), qui sert à évaluer la charge environnementale des produits en analysant l'impact environnemental négatif imposé par la consommation et la mise au rebut de ressources pendant la totalité du cycle de vie des produits. En Chine, de plus en plus d'entreprises tentent de tirer profit de la coopération avec les ONG vertes ;
- **Encourager la coopération de filières** entre les PME fournisseurs, les multinationales et les consommateurs ;
- **Elaborer des chaînes d'approvisionnement vertes** et aider les PME à améliorer leurs performances environnementales ;
- **Ne pas seulement réduire l'empreinte carbone**, mais aussi l'ensemble des impacts environnementaux des produits ;
- Permettre aux consommateurs de faire des choix d'achat durables grâce à **une information fiable.**

3.7. Education, communication et climat :

La prise de conscience de modes de vie plus sobres en carbone est fondamentale pour transformer un mode de développement économique irrationnel en développement durable. Malgré les différences de trajectoires historiques, de niveau de vie et de développement, les sociétés chinoises et européennes partagent un même

constat – la nécessité d’agir – et des objectifs communs – mieux vivre dans les limites de la planète. L’éducation et la communication sur les enjeux du changement climatique, empruntent des voies différentes en Chine et en Europe.

- Il convient non seulement d’enrichir les programmes dès le début de la scolarité avec les principes d’un comportement responsable, mais aussi d’intégrer les notions relatives au changement climatique et de les évaluer comme les autres matières de l’enseignement. Cela reste un défi en Chine. En Europe, c’est encore à renforcer, mais c’est aussi à penser sur des programmes de formation professionnelle tout au long de la vie.
- Pour mieux sensibiliser, il faut organiser des actions qui permettent aux citoyens d’expérimenter des modes de vie et des comportements sobres en carbone.
- Alors que la communication en Chine est descendante « du haut vers le bas », il faut la combiner à une dynamique « de bas en haut », qui a commencé à se construire plus tôt en Europe. Les ONG peuvent alors jouer un rôle de vecteur. Elles n’ont certes pas les mêmes capacités d’action en Chine et en Europe.
- Les nouveaux médias ouvrent une nouvelle interactivité qui contribue à « challenger » une seule communication du haut vers le bas. Ils sont parties prenantes d’une nouvelle gouvernance par le public qui s’installe en Chine avec l’Etat, les ONG et les entreprises. Ils peuvent fournir de vrais effets de leviers.
- Développer des actions conjointes symboliques et à grande échelle des deux côtés de la planète. Par exemple, dupliquer en Chine une campagne menée en France et intitulée « le jour de la nuit » - pour sensibiliser à la pollution lumineuse, il s’agit d’éteindre les lumières toute une nuit et redécouvrir un ciel étoilé.

3.8. Emploi des jeunes et transition énergétique:

Les jeunes chinois et européens ne perçoivent pas de la même façon leur rôle et l’impact de leur action sur la société. En Chine, la jeunesse mène d’abord des recherches afin d’en publier les résultats, ce qui réduit son impact à l’intérieur des campus. Elle considère l’innovation technologique comme l’une des solutions principales aux problèmes environnementaux. Les jeunes européens espèrent davantage des changements structurels – notamment par l’action politique, et compte sur un impact fort dans la société.

Nos recommandations :

- Trouver de nouvelles stratégies pour mieux impliquer les citoyens dans l’action climat des deux côtés du globe ;
- Promouvoir le financement participatif pour faire vivre des projets locaux en Chine, à l’instar des projets en Europe qui existent de plus en plus grâce à ce type de financement ;
- Echanger et traduire les connaissances, « boîtes à outils » et autres matériaux de formation entre organisations de jeunesse ;
- Promouvoir des projets sociaux orientés sur le changement climatique (exemple, les associations de jeunes entrepreneurs mobilisés sur le climat en Europe et potentiels financeurs d’actions sur le terrain) ;
- Organiser des événements communs de sensibilisation dans les villes – par exemple, des simulations des négociations climatiques internationales ;
- Echanger via les réseaux sociaux – notamment les serveurs externes en ligne et les applications sur mobiles de messagerie instantanée – rapidement et efficacement sur les actions et les bonnes pratiques, et collaborer ;
- Organiser via les universités des appels à projets étudiants sur l’environnement sous forme de

concours, et recevoir des financements publics pour les gagnants.

- **Obtenir plus d'argent public pour les réseaux de jeunes** qui organisent des ateliers de travail collaboratifs sur le climat, des programmes d'échanges entre jeunes entrepreneurs chinois et européens, et des programmes d'éducation à l'environnement et au climat sur internet.

12

3.9. La jeunesse et l'action individuelle face au changement climatique :

Pour opérer un changement de modèle de développement, l'emploi des jeunes doit être au cœur de la transition énergétique, en Europe comme en Chine. Quelle est la place des jeunes, quel est leur rôle dans les entreprises du secteur de la transition énergétique ? Quelles stratégies pour les formations aux métiers liés au développement durable ? Comment intégrer les jeunes à l'économie verte et en faire une source durable de créations d'emploi ?

- Il est nécessaire de **bâtir un écosystème urbain dédié aux écotechnologies**, aux filières énergétiques, à l'éco-construction et à l'électro-mobilité. Mais pour réussir l'intégration des jeunes dans cet écosystème – et donc le pérenniser –, il faut en permanence **construire des passerelles entre les entreprises, l'enseignement supérieur et la recherche**, afin de diffuser l'innovation. C'est, entre autres, le rôle des collectivités locales.
- Il faut **partager l'expérience en matière de dynamique partenariale entre entreprises/enseignement supérieur/recherche**, qui est souvent plus forte en Europe qu'en Chine.
- Il faut **coopérer sur les modalités de concertation des habitants** en matière de projets d'aménagement urbain pour construire une vision à plus long terme en Chine. En Europe plus qu'en Chine, les concertations très en amont, systématique, sont de plus en plus structurée sous la forme de « coproduction » des projets urbains avec les habitants (conciliation des points de vue).

3.10. Justice, climat et environnement :

Le changement climatique appelle la formation d'un droit universel susceptible de produire des obligations à l'égard de tous (*erga omnes*). Il est urgent de reconnaître au climat un statut spécial en droit international, qui ne le considère pas comme un objet juridique. Aujourd'hui, les règles qui visent à assurer la liberté des échanges commerciaux et la protection des investissements, ont un poids prédominant, au détriment des règles protégeant des valeurs fondamentales non marchandes, dont l'environnement.

Nos recommandations :

- **Rééquilibrer de l'ordre juridique international par l'élaboration d'une nouvelle forme de responsabilité** érigée en notion autonome qui ne dépendrait pas des accords bilatéraux ou multilatéraux entre Etats. Cette notion appellerait des obligations en termes de réactivité, de communication et de justification. Elle pourrait se concevoir en tant que dette à l'égard de l'humanité, s'imposant aux Etats comme à la société civile.
- **Créer un fond bénéficiant du transfert de la propriété intellectuelle sur les technologies** favorisant la lutte contre les dérèglements climatiques. Le climat pourrait être constitué en un « global public trust », ce qui permettrait d'attribuer un statut aux puits de carbone et d'instituer un régime de permis d'émissions visant à assurer en priorité la satisfaction des besoins humanitaires élémentaires. Dans ce but, les énergies fossiles seraient érigées en devises.
- **Articuler planification urbaine et planification environnementale**. A cela devrait s'accompagner la

reconnaissance d'une responsabilité des autorités en charge de la planification environnementale, dans l'hypothèse où les objectifs de qualité fixés ne seraient pas atteints en raison d'une carence dans la mise en œuvre des mesures permettant de les atteindre. Elle devrait également s'accompagner de la reconnaissance du droit du public d'accéder aux informations auxquelles se réfèrent la planification environnementale. Elle devrait enfin donner lieu à une participation du public à l'élaboration des instruments de cette planification.

- **Considérer la protection de l'environnement comme ayant une valeur matricielle** ayant pour but de garantir l'intégrité de la planète. En droit international classique, il conviendrait d'**harmoniser le droit pénal autour de la notion d'écocrime**. Un effort d'unification à l'échelle supranationale pourrait se produire autour de **la notion d'écocide**.
- **Constitutionnaliser la limitation à deux degrés**, dont on déduira *la quantité maximum d'émission de CO2 pour le reste du siècle*. Cela changerait radicalement le mode de négociation, et obligerait à en déduire les transformations nécessaires.

3.11. Mécanismes de financement de la transition énergétique :

L'un des éléments-clés d'un accord à Paris en décembre 2015 ou de tout autre accord sur le climat conclu après la COP21, concerne le financement de la transition vers des économies bas carbone. Deux questions essentielles : comment attirer le capital privé ? Comment faire le meilleur usage du financement public ?
Recommandations :

- **Générer de la demande pour les produits et les services bas carbone en établissant un prix du carbone**. Les outils actuels sont d'une part le système européen d'échange de quotas d'émission, d'une part, et le système chinois de plafonnement et d'échange. Tandis que les Européens l'établissement d'un prix du carbone est nécessaire, les Chinois voient la difficulté de considérer ainsi le carbone comme un produit. Ils proposent d'utiliser l'outil de la fiscalité pour influencer le comportement des acteurs de l'économie.
- **Proposer des sources de financement innovantes** et bon marché pour financer les projets bas carbone, émanant aussi bien des secteurs public que privé. Les divergences sur les objectifs et les moyens de lutter contre les dérèglements climatiques sont avant tout « intérieures » ; c'est-à-dire qu'elles se situent, au niveau européen, entre les Etats-membres et les acteurs économiques, et au niveau chinois, entre les provinces et les acteurs économiques.
- **Créer une plateforme de formation destinée aux professionnels de la finance** afin qu'ils puissent mieux évaluer les risques liés aux projets bas-carbone et fournir des services appropriés.
- **Mettre en œuvre et évaluer les systèmes de tarification du carbone**
- Créer des groupes de travail conjoints à la Chine et l'Europe pour évaluer et **élaborer des politiques monétaires intelligentes et non conventionnelles pour le climat** (Smart Unconventional Monetary Policies – SUMO).
- **Créer une « Banque d'investissement vert »** conçue comme l'un des instruments de l'investissement environnemental pour parvenir à une véritable économie verte.
- **Autres mesures nécessaires**: utiliser judicieusement l'argent public, construire des outils de pilotage, raisonner en terme de clusters.

3.12. Eau, climat et urbanisation :

L'eau est le premier médium à travers lequel le changement climatique aggrave son impact sur les hommes et l'environnement. L'eau n'est pas un problème « sectoriel », mais une ressource au carrefour de tous les aspects du développement humain – dont la santé, l'alimentation et la sécurité énergétique, la préservation de l'environnement et la réduction des risques de catastrophes naturelles. L'eau est une composante fondamentale de tous les « services écosystémiques » offerts par la biodiversité. La bonne gestion de ressources durables en eau est cruciale pour la réussite des stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Recommandations :

- **Permettre le développement de solutions intégrées** (mobilité durable, emploi et logement « inclusifs », couplage de la gestion des déchets, de la récupération des ressources en hydrocarbures et de la production énergétique, l'eau et les installations sanitaires, la préservation et le développement de la biodiversité).
- **Créer une interaction dynamique entre les acteurs privés et publics.** Plus encore, la Chine et l'Europe doivent surmonter leurs obstacles respectifs à **une participation pleine et constructive de la société civile** pour relever les défis communs.
- **La Chine et l'Europe doivent investir dans l'éducation de haut niveau en matière de protection environnementale et de lutte contre le changement climatique** afin de de s'assurer qu'à l'avenir ces enjeux soient traités de manière intégrée, en lien avec les questions de développement, de gestion locale et régionale, de réduction des risques de catastrophes etc. ;
- Européens et Chinois doivent **aligner leur processus d'urbanisation sur une utilisation optimale de leurs ressources en eau existantes.**
- Européens et Chinois doivent encourager le développement de nouvelles technologies aptes à répondre efficacement au défi de la gestion des ressources en eau, y compris l'utilisation de l'eau comme source d'énergie. Il faut reconnaître néanmoins que si la technologie est une partie de la solution, elle ne peut résoudre tous les problèmes. Un changement de valeurs est également nécessaire.